

**RAPPORT D'IMPACT ESG
BRED SELECTION ISR
Exercice 2019**

Périmètre	Rédacteur	Diffusion	Date de mise à jour	Commentaire
Bred Sélection ISR	Responsable ISR	Public	09/2020	Création du Rapport d'impact ESG du fonds pour 2019

Table des matières

1. NOTRE DEMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE	2
2. OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG AU SEIN DU FONDS	2
3. STRATEGIE DE SELECTION ESG DU FONDS BRED SELECTION ISR	2
3.1. Critères ESG des OPC externes	2
3.2. Critères ESG des titres vifs	3
4. LA MESURE D'IMPACT	4
4.1. Impact ESG de la poche OPC de Bred Sélection ISR	4
4.2. Impact ESG de la poche titres vifs de Bred Sélection ISR	6
4.3. Impact de nos droits de vote	11
4.4. Impact du reversement d'une partie des frais de gestion de Bred Sélection ISR	11

1. NOTRE DEMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

Objectif : Donner de la cohérence à son épargne

Nous considérons qu'en analysant les émetteurs à la fois sur leurs fondamentaux financiers mais aussi sur leurs pratiques et leurs engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), nous identifions mieux les opportunités et les risques d'investissement et pouvons ainsi concilier impacts ESG, résilience et performance financière.

Fort de cette conviction, Promepar AM s'engage depuis plusieurs années à être un acteur responsable et s'inscrit dans l'engagement général du groupe Bred en faveur d'une finance plus durable.

A travers Bred Sélection ISR, Promepar AM souhaite participer au déploiement de la finance durable et de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des entreprises.

2. OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG AU SEIN DU FONDS

Le FCP Bred Sélection ISR est investi à la fois sur des fonds actions et des titres des pays de l'Union Européenne. Chaque titre et chaque OPC est analysé et sélectionné sur des critères extra-financiers (Environnementaux Sociaux et de Gouvernance) et financiers.

Concernant les OPC, nous regardons en détail le process de sélection extra financier des titres ainsi que les rapports d'impact.

Concernant les titres vifs, l'analyse ESG détaillée est complétée par l'analyse de la participation à certains Objectif du Développement Durable (ODD).

Enfin, 25% des frais de gestion de ce fonds (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions) sont reversés à des fondations impliquées dans la transmission du savoir ou l'égalité des chances.

Ainsi, Bred Sélection ISR,

- Répond à l'attente des épargnants désireux de concilier performance financière et impacts sociétaux
- Participe à un cercle vertueux entre émetteurs et Investisseurs socialement responsables en favorisant les bonnes pratiques de responsabilité sociétales des entreprises et les bonnes pratiques ESG
- Participe à plusieurs Objectifs du Développement Durable
- Encourage une finance plus durable

3. STRATEGIE DE SELECTION ESG DU FONDS BRED SELECTION ISR

3.1. Critères ESG des OPC externes

Notre analyse ESG des OPC dans lesquels nous investissons, repose sur plusieurs éléments :

- L'analyse du code de transparence complété d'un questionnaire* élaboré en interne
- L'analyse des reportings extra financiers
- Le dialogue régulier établi avec les gérants ISR et les équipes en charge de l'analyse ESG
- La labélisation ISR

*Notre questionnaire prend en compte plusieurs dimensions dont les moyens de l'équipe ISR, la méthodologie d'analyse, de notation, de sélection et de gestion, l'engagement à travers le dialogue, la politique de vote et l'exercice des droits de vote, la composition des reportings.

Nous réévaluons régulièrement la rigueur du processus ISR.

Par ce process, nous classons les fonds en 4 catégories

- Fonds ISR de conviction
- Fonds ISR à impacts
- Fonds d'engagement actionnarial
- Fonds ISR thématiques.

3.2. Critères ESG des titres vifs

La sélection ESG des titres vifs de Bred Sélection ISR se déroule en plusieurs étapes.

3.2.1. Exclusions sectorielles

Nous excluons de l'univers d'investissement les secteurs du tabac, de la pornographie et des jeux d'argent, de même que celui du charbon thermique (si CA supérieur à 10%).

Nous excluons également les entreprises participant à la fabrication de bombes à sous munition et mines anti-personnel.

3.2.2. Exclusion normative

Nous excluons les entreprises violant les normes internationales, en particulier celles définie dans le Global Compact (droits de l'homme, droit du travail, respect de l'environnement, lutte anti-corruption).

3.2.3. Sélection Best-in-universe

Notre univers investissable est composé d'une poche dite Best in Universe.

Cette poche correspond au 30% d'entreprises de l'univers de départ présentant les meilleures notes ESG quel que soit leur secteur d'activité.

3.2.4. Sélection Best-Effort

Notre univers investissable est également composé d'une poche dite Best Effort,

Cette poche correspond au 30% d'entreprises de l'univers de départ (sans les 20% des plus mauvaises notations ESG) présentant les meilleures évolutions ESG quel que soit leur secteur d'activité.

Pour les sélections Best-in-Universe et Best-Effort, les notations ESG sont fournies par l'agence de notation Vigéo-Eiris. Elles recouvrent environ 330 critères répartis en 38 catégories issus de 17 sous-domaines eux-mêmes issus des 6 domaines suivants :

- Comportement éthique des affaires
- Droits humains
- Engagement sociétal et communautaire
- Environnement
- Ressources humaines
- Gouvernance d'entreprise

3.2.5. Analyse des controverses

L'appréciation des controverses est issue d'une analyse interne des données de nos fournisseurs externes, de même que de sources publiques. Les controverses sont analysées selon leur sévérité, leur fréquence, la réactivité de l'entreprise concernée et son processus de gestion mis en place.

3.2.6. Taux d'exclusion

Après les étapes d'exclusions et d'analyse ESG quantitative, le taux d'exclusion est d'environ 60-65%.

3.2.7. Inclusions d'Objectifs du Développement Durable (ODD)

A travers Bred Sélection ISR, nous privilégions les entreprises dont les activités sont orientées vers au moins l'un des quatre ODD que nous avons sélectionnés, les ODD 6, 8, 9 et 13. Cette analyse se fait en interne à partir de l'étude des secteurs d'activité de chaque émetteur et des données des rapports annuels.

- ODD 6 : Eau propre et assainissement

Privilégier les investissements dans les entreprises dont l'objet social est lié directement ou indirectement à la distribution de l'eau, à la mise en place et à l'entretien des réseaux, aux stations d'épuration, à la fabrication de filtres etc....

- ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Privilégier les investissements dans des entreprises soucieuses des bonnes conditions de travail (respect du droit du travail, formation, sécurité, devoir de vigilance, équité, diversité, durabilité...), vigilantes quant à leur chaîne de sous-traitance (audits, certifications...) tout en assurant une bonne productivité (mise en place raisonnée de la robotique, de l'intelligence artificielle...).

- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

Privilégier les investissements dans des entreprises de l'industrie qui par leur technologie et leur innovation, permettent un développement durable, fiable et résilient.

- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Privilégier les investissements dans des entreprises soucieuses de limiter les émissions de CO2, innovantes pour une meilleure efficacité énergétique, la fabrication d'énergie à partir de sources renouvelables....

Une fiche spécifique est rédigée pour chaque titre investi, détaillant l'ensemble de la notation ESG, le classement Best-in-Universe et Best-Effort, la participation aux ODD et le suivi des éventuelles controverses.

3.2.8. Soutien de fondations à but social et éducatif

Outre la sélection d'OPC ISR et de titres vifs, Bred Sélection ISR reverse 25% des frais de gestion (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions) à des fondations à but social et éducatif telles que :

- La Fondation EPIC (projet Sport dans la ville),
- La Fondation HEC (projet Stand Up),
- La Fondation des Ecoles de la Deuxième Chance

A travers ces soutiens, Promepar AM participe à deux autres ODD :

- ODD 4 : Education de qualité
- ODD 5 : Egalité entre les sexes

4. LA MESURE D'IMPACT

4.1. Impact ESG de la poche OPC de Bred Sélection ISR - (71 % du portefeuille au 31/12/2019)

Chacun des fonds en portefeuille publie un rapport d'impact annuel.

Nous résumons ci-dessous l'impact de chacun de ces fonds pour 1 million d'euros investis :

4.1.1. Impacts de l'OPC Echiquier Positive Impact Europe

1 million d'euros investis dans ce fonds ont permis en 2019 de :

- Eviter l'émission de 186 tonnes de CO2
- Prendre en charge médicale 1 489 patients
- Investir 3005€ dans la recherche médicale et de santé
- Donner accès à un système de paiement digitalisé à 30 personnes
- Fournir une alimentation plus nutritive et plus saine à 3 471 personnes
- Contribuer à plus de 5 100 euros à la Fondation Primonial

Source : Rapport d'impact 2019 EPIE

4.1.2. Impacts de l'OPC DNCA Beyond Semperosa

1 million d'euro investis permettent de :

- Eviter l'émission de 410 tonnes de CO2
- Soigner près de 30 personnes
- Réaliser 26 110 diagnostics
- Financer la recherche médicale à hauteur de 2 270 euros
- Produire 97MWh d'électricité de source renouvelable (soit la consommation annuelle de 20 foyers français)

Source : Rapport d'impact 2019 DNCA Beyond Semperosa

4.1.3. Impacts de l'OPC Métropole Euro SRI

Cet OPC n'est pas déclaré comme un fonds à impact, mais son rapport d'impact mentionne

- Une diminution de son intensité carbone par rapport à 2018. Cette intensité reste toujours inférieure à celle de son indice : 136 t eq CO2/M€ de CA vs 153 en 2018, pour un indice de référence à 222 t eq CO2 en 2019 vs 216 en 2018
- 79% des entreprises du portefeuille intègre des critères ESG dans la rémunération des dirigeants contre 80% en 2018. Le taux se maintient au-dessus de celui de l'indice qui était à 71% en 2019 vs 73% en 2018
- La part de femmes manager s'élève à 26% en 2019 vs 26 en 2018, pour un indice de référence qui reste à peu près stable aux alentours de 29% sur les deux années. Cette différence en faveur de l'indice s'explique par une exposition plus élevée du fonds au secteur industriel que l'indice, secteur où le recrutement de femmes est plus difficile
- Comme en 2018, 100% des sociétés du portefeuille respectent les droits humains tout au long de leur chaîne de valeur, au-dessus de l'indice qui quant à lui stagne entre 95 et 94%

Source : rapport d'impact 2019 Métropole Euro SRI

4.1.4. Impact de l'OPC Phitrust Active Investors France

En 2019, Phitrust a

- Adressé des lettres à chaque président des sociétés du CAC40
- Poursuivi un dialogue avec 32 des 40 sociétés
- Envoyé 4 séries de questions écrites à 4 sociétés en amont des Assemblées générales (Carrefour, EssilorLuxottica, Renault, Vivendi).
- Formulé 204 questions sur des thématiques variées telles que la séparation des pouvoirs, la rémunération des dirigeants, les mécanismes de protection du capital (droits de vote doubles, bons Breton, augmentations de capital en période d'offre publique), la fiscalité, l'éthique des affaires et la corruption, l'initiative environnementale des Science Based Targets (SBTi), ainsi que l'inclusion sociale et le plan de vigilance de la société.
- Participé et voté à l'ensemble des AG, soit 866 résolutions : en présentiel pour 33 sociétés, et à distance pour les 6 sociétés étrangères du CAC40.
- Les votes d'opposition ont concerné 36 % des résolutions (soit 309 résolutions), notamment sur les sujets des rémunérations des dirigeants, des augmentations de capital en période d'offre publique ou de nominations de certains administrateurs (contre le cumul des mandats notamment).
- A déposé 5 résolutions d'actionnaires demandant : de séparer les fonctions de direction chez EssilorLuxottica et de nommer deux administrateurs indépendants, et de mettre un terme aux mandats de deux administrateurs chez Renault (Patrick Thomas), et chez Vivendi (Yannick Bolloré)
- Parmi ces 5 résolutions déposées, 2 ont été adoptées

Source : Rapport d'engagement 2019 Phitrust

4.1.5. Impact de l'OPC Ofi RS Euro Equity

A la date de rédaction de ce rapport, le rapport d'impact de ce fonds est en cours de finalisation.








4.2. Impact ESG de la poche titres vifs de Bred Sélection ISR - (22% du portefeuille au 31/12/2019)

Pour les titres vifs en portefeuille, nous suivons plusieurs indicateurs issus des rapports annuels. Ceux-ci apportent des données chiffrées tant sur les impacts environnementaux que sur la gouvernance ou encore les engagements de respect des normes internationales.

Nous avons ainsi sélectionné les critères suivants :

- % de femmes au CA
- Taux d'indépendance du CA
- Signature du PACTE mondial
- Empreinte Carbone
- Participation à la Transition Ecologique et Energétique
- Implication dans les Objectifs du Développement Durable

4.2.1. Impacts généraux

Entreprise	% de femmes au CA	% d'administrateurs indépendants au CA	Signataires du Pacte Mondial
	53	80	Oui
	36	100	Oui
	37	100	Oui
	53	67	Oui
	47	50	Oui
	38	85	Oui
	38	50	Oui
Moyenne du fonds	43	76	100%
Moyen de l'indice	39	71	88%

Source : Bloomberg

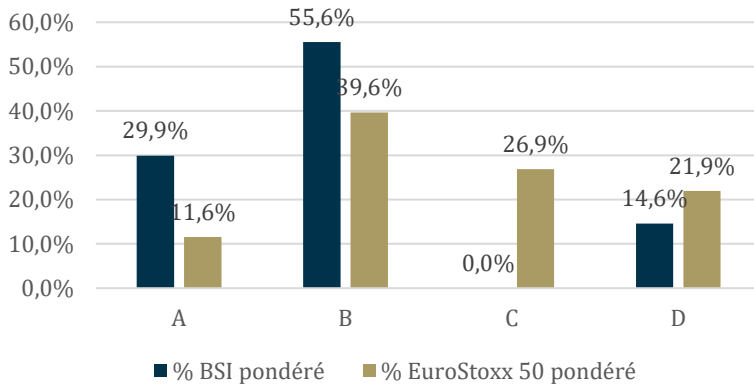
4.2.2. Impacts en liens avec le climat

Souhaitant participer à la transition écologique et répondre aux attentes de l'Accord de Paris, nous veillons à limiter l'empreinte carbone de Bred Sélection ISR. Par ailleurs, nous cherchons à sélectionner des entreprises actives dans leur participation à la transition énergétique.

Dans notre processus de sélection, l'une des étapes déterminantes pour répondre à ces objectifs à travers Bred Sélection ISR, est l'exclusion sectorielle des entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaire est dirigé vers la production et/ou l'utilisation du charbon thermique.

4.2.3. Mesure de l’empreinte carbone (scope 1* et 2**) de la poche titres vifs de Bred Sélection ISR

Empreinte carbone au 31/12/2019



Niveau	Emissions (T CO2 Eq.)	Catégories
A	< 100 000	Modérée
B	>= 100 000 et < 1 000 000	Significative
C	>= 1 000 000 et < 10 000 000	Élevée
D	>= 10 000 000	Intense

*Scope 1 = Ensemble des émissions directes de gaz à effet de serre générées par le processus de production de l’entreprise

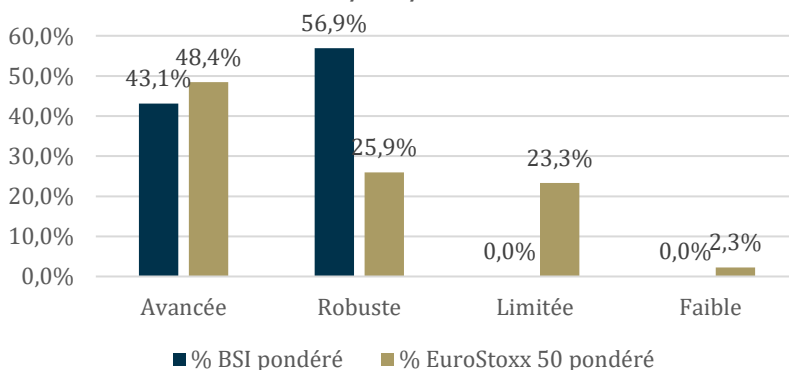
**Scope 2 = Ensemble des émissions indirectes de gaz à effet de serre induites par l’achat ou la consommation d’électricité nécessaire pour le processus de production de l’entreprise

Source : Vigeo/Eiris

4.2.4. Mesure de la participation à la transition énergétique de la poche titres vifs de Bred Sélection ISR

Cette mesure correspond à l’analyse de l’approche stratégique des émetteurs pour réduire leurs émissions et adapter leur modèle économique pour faire face aux risques et opportunités associés à la transition vers une économie bas carbone (Offre de produits et services verts- maîtrise des consommations d’énergie et réduction des émissions polluantes – maîtrise des impact liés à la distribution/au transport, etc...).

Score Transition énergétique au 31/12/2019



Score Transition énergétique	Catégories
60 - 100	Avancée
50 - 59	Robuste
30 - 49	Limitée
0 - 29	Faible

Source : Vigeo/Eiris

4.2.5. Impacts en liens avec les Objectifs du Développement Durable



Rédigés par l'ONU en 2015, les ODD (Objectifs du développement durables) sont un appel lancé non seulement aux Etats, aux collectivités, aux entreprises privés/publiques à la société civile mais aussi à tous les acteurs économiques et financiers pour répondre à 3 besoins fondamentaux : Eradiquer la pauvreté - Protéger la planète - Garantir la paix et la prospérité pour tous.

En dirigeant les investissements de Bred Sélection ISR vers des entreprises impliquées dans ces objectifs, nous y contribuons également.



Dans le tableau ci-dessous, nous référençons l'ensemble des titres détenus en portefeuille au 31/12/2019 qui participent aux ODD que nous avons choisis pour ce fonds, à savoir les ODD 6, 8, 9 et 13.

En police noire, nous avons identifié pour chaque ODD les entreprises qui par leurs activités ou leurs pratiques répondent véritablement aux ODD selon notre analyse.

En police grisée italique, nous avons identifié pour chaque ODD la participation de manière moindre des entreprises mais qui nous pensons utiles de souligner.

ODD	Entreprise	Commentaire
 <p>Garantir l'accès de tous à différents services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable</p>	<p>Veolia</p> <p><i>Infineon</i></p> <p><i>Axa</i></p> <p><i>Sopra Steria</i></p> <p><i>Valeo</i></p>	<p>L'activité même de Veolia contribue à l'accès à une eau propre et à l'élimination de déchets. Veolia est proche des communautés locales et renforce leur participation dans l'amélioration et la gestion de l'eau et de l'assainissement. Le groupe travaille sur son taux de rendements des réseaux d'eau potable en augmentant l'utilisation rationnelle des ressources en eau.</p> <p><i>Infineon participe au CEO Water Mandate et communique sur ses activités et programme sur leur « Communication on Progress ».</i> <i>60% de l'eau utilisée pour la production (eau pour le refroidissement des machines et pour mettre sous pression) ou pour le système sanitaire (cantine, espace communs...) est rejetée dans la nature par évaporation ou dans les rivières, avec une qualité semblable ou supérieure à l'extraction. Sinon, ces eaux sont envoyées dans des stations d'épurations.</i></p> <p><i>La consommation d'eau est restée stable entre 2017 et 2018. Elle a diminué de 19% entre 2012 et 2018 grâce aux initiatives de gestion de l'eau menées par les entités locales.</i></p> <p><i>Entre 2017 et 2018, la consommation d'eau en mètre cube par collaborateurs a diminué de -13,3% sur l'ensemble du Groupe, passant de 6,0m3/collaborateur à 5,2m3/collaborateur.</i></p> <p><i>Valeo vise une consommation d'eau de 186 m3/M€, contre 210 m3/M€ en 2018</i></p>
 <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et</p>	<p>Axa</p>	<p>Depuis 2014, le Standard Groupe sur la sécurité physique est appliqué à l'ensemble des effectifs. Ce standard vise à protéger les salariés face aux accidents dangereux et aux menaces intentionnelles.</p> <p>Une procédure de suivi de l'amélioration de la sécurité au travail est mise en place chaque trimestre. AXA a signé un partenariat avec Coursera (plateforme d'apprentissage numérique), donnant accès pour tous les salariés de l'entreprise à plus de 550 formations.</p>

durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Edenred	<p>L'entreprise souhaite développer l'emploi local grâce à des solutions qui connectent les entreprises, les salariés et les commerçants. Le ticket restaurant génère directement plus de 164 000 emplois en France. Edenred apporte une importance particulière à la formation. Le nombre d'heures de formation est en hausse de +26,3% par rapport à 2017</p> <p>La fréquence des accidents du travail a baissé entre 2017 et 2018, passant de 4,7% à 3,5%.</p>
	Infineon	<p>Infineon respecte, suit et agit en fonction des principes définis par l'Organisation Internationale du Travail, et travaille à promouvoir le travail décent et l'égalité des chances.</p> <p>La société a créé son propre système de management environnemental durable et agile appelé IMPRES (Infineon Integrated Management Program for Environment, Energy, Safety and Health), promeut l'égalité salariale et créé un univers de dialogue et de discussion entre les salariés avec le programme STEPS (Steps To Employees Personal Success).</p> <p>Infineon travaille pour plusieurs organisations dont notamment des programmes d'intégration des réfugiés (« Integration Through Education »).</p>
	Seb	<p>Seb fait beaucoup de recherche et d'innovation pour développer des produits plus adaptés à tous les consommateurs. Le groupe a aussi développé des initiatives pour faciliter l'accès de leurs gammes aux personnes moins aisées.</p> <p>97% des sites sont certifiés OHSAS 18001, norme de référence en matière de santé et de sécurité au travail.</p>
	Sopra Steria	<p>Sopra Steria ambitionne de devenir un acteur majeur de la transformation digitale en Europe. Classé 2e au palmarès des éditeurs de logiciels français, le Groupe confirme son objectif d'augmenter cette activité à 20% de son CA. La société accroît l'enrichissement de ses offres avec l'adaptation sur le Cloud de plusieurs services notamment sur ses solutions de RH et d'immobilier ainsi que sur la solution innovante Sopra Banking Software.</p> <p>Sopra Steria s'est récemment défini comme mission de développer le digital pour construire un avenir positif pour tous.</p>
	Valeo	<p>Valeo cible un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt <2% (Accidents avec arrêt/million d'heures travaillées) et un taux de départ volontaire des Ingénieurs et Cadres <7%.</p> <p>L'entreprise souhaite développer l'emploi local en augmentant la part des établissements dirigés par un manager local et en limitant la part des non locaux dans les ingénieurs et cadres. En parallèle, Valeo désire être un acteur du développement des régions grâce aux transferts des compétences par l'intermédiaire de partenariats avec le monde de l'enseignement et de la formation locale.</p> <p>La part des femmes sur la totalité des effectifs est de 32,4%.</p> <p>L'entreprise vise un pourcentage de recrutement plus élevé pour 2020.</p>
	Veolia	<p><i>Veolia souhaite qu'en 2020, plus de 95% des salariés soient couverts par un dispositif de dialogue social dans le but de garantir le respect des diversités et des droits humains et sociaux fondamentaux. L'entreprise cherche à</i></p>

		<p><i>garantir un environnement de travail sain et sécurisé en atteignant un taux de fréquence des accidents du travail inférieur ou égal à 6,5 en 2020. 75% des salariés obtiennent une formation.</i></p>
 <p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation</p>	<p>Infineon</p> <p>Seb</p> <p>Valeo</p> <p>Sopra Steria</p> <p>Veolia</p>	<p>L'ambition d'Infineon est de promouvoir une industrialisation durable et innovante. Pour cela, le groupe a défini des processus spécifiques et innovants pour prendre en compte l'aspect environnemental dans toute la chaîne de valeur, de la production, à la commercialisation du produit. L'innovation est au cœur de ses activités à travers le monde : un programme pour promouvoir cette culture de l'innovation est lancé dans le secteur Asie-Pacifique et présidé par le responsable du centre de R&D à Singapour.</p> <p>Le métier d'Infineon est au cœur de l'industrie d'aujourd'hui. Grâce à ses investissements en R&D, le groupe travaille sur plusieurs nouvelles technologies pour que leurs produits soient de plus en plus performants (ex : innovation constante des puces, positionnement sur le marché des énergies renouvelables).</p> <p>Seb a investi 247M€ en 2018 pour l'innovation Seb participe au développement d'une industrie durable</p> <p>L'entreprise cible une part des prises de commandes issue de produits innovant >40% pour 2020. Valeo vise à augmenter la part des produits contribuant à la réduction des émissions de CO2.</p> <p><i>Sopra Steria veut est d'être un acteur majeur de la transformation digitale en Europe afin d'offrir à ses clients le meilleur usage du numérique pour innover et transformer et optimiser leurs performances. Le Groupe souhaite continuer à être leader dans les domaines des solutions de RH et de l'immobilier, tout en restant attentifs à de à de nouvelles opportunités sectorielles amenées par des innovations.</i></p> <p><i>Veolia souhaite d'ici 2030 moderniser ses infrastructures afin de les rendre plus durables par le biais de technologies propres et respectueuses de l'environnement. L'entreprise à une forte sensibilité concernant la formation des employés aux enjeux environnementaux.</i></p>
 <p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p>	<p>Seb</p> <p>Veolia</p> <p>Infineon</p>	<p>Participation à l'économie circulaire 100% des entités industrielles et logistiques sont certifiées ISO 14001</p> <p>Veolia a signé des engagements pour générer 3,8 Mds de chiffre d'affaires liés à l'économie circulaire en 2020. L'entreprise souhaite capter plus de 60% du méthane des centres de stockage des déchets dès 2020. Veolia prévoit de réaliser un diagnostic et déployer un plan d'actions dans 100% des sites identifiés à fort enjeu de biodiversité. L'entreprise vise une amélioration de l'efficacité énergétique des réseaux de chaleur en multipliant par deux le taux mondial d'amélioration.</p> <p>L'énergie principale utilisée, dans les sites de productions ou dans les bureaux, est l'électricité ; l'utilisation du pétrole et du gaz est mineure</p>

	Sopra Steria	Sopra Steria, lutte contre le changement climatique sur toute sa chaîne de valeur. Elle est la première entreprise de service numérique à avoir obtenu dès 2017 la validation de la réduction des émissions de GES par le Sciences Based Targets Initiative.
	Valeo	Plusieurs initiatives sont mises en place : D'ici 2025, l'objectif (base 2015) est la réduction des émissions absolues de GES de -21% (-15% en 2018). Un autre objectif d'ici 2020 (base 2015) est d'augmenter la part d'énergies renouvelables couvrant la consommation électrique du Groupe à hauteur de 85% (78% en 2018). Carbon Neutral® : baisse d'émission de CO2 sur les déplacements professionnels, les bureaux et data centers sur site et hors site du Groupe
	Axa	L'entreprise a une démarche d'éco-conception s'appuyant sur des référentiels internes ayant pour objectif de réduire les émissions de CO2, la recyclabilité des matériaux et l'innocuité des matières. Valeo supprime l'utilisation des substances dangereuses pour l'environnement et la santé AXA a une stratégie d'investissement responsable comportant une restriction sur certains secteurs (charbon et sables bitumineux, fabricants d'armes controversées, industrie du tabac, producteur d'huile de palme, produits financiers dérivés basés sur des matières premières agricoles). Les émissions de CO2 d'AXA liées aux papiers et aux déplacements professionnels ont diminué de 14% entre 2017 et 2018 et de 38% entre 2012 et 2018.

4.3. Impact de nos droits de vote

Outre ces indicateurs dont les métriques sont délivrées par des fournisseurs externes et inscrits dans les rapports annuels des entreprises, PAM joue son rôle d'investisseur responsable en votant aux Assemblées Générales des titres du fonds.

La création du fonds ayant été faite en fin de saison des AG, nous n'avions pas de droits de vote en 2019. Un rapport général sur l'exercice des droits de vote (qui concerne tous les OPC de PROMEPAR AM est réalisé et publié sur notre site internet).

4.4. Impact du reversement d'une partie des frais de gestion de Bred Sélection ISR

25% des frais de gestion de Bred Sélection ISR (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions) sont reversés à des fondations impliquées dans la transmission du savoir et l'égalité des chances.

Pour cela nous avons sélectionné plusieurs fondations :

- La Fondation EPIC (projet Sport dans la ville)
- La Fondation HEC (projet Stand Up)
- La Fondation des Ecoles de la Deuxième Chance

En raison de la date calendaire tardive de création du fonds en 2019, nous préférons cumuler les 25% de frais de gestion de 2019 avec l'année 2020. Nos versements 2020 seront répartis entre la Fondation des Ecoles de la 2eme chance et le fonds de dotation Epic.



La Fondation des Ecoles de la 2ème chance soutient des projets extra scolaires proposés par les Écoles de la 2eme chance (plus de 130 en France) visant à encourager l'ouverture sur la société, permettre une meilleure intégration sociale et développer des compétences favorisant l'insertion professionnelle. En 2019 la fondation a subventionné à hauteur de 129 450 euros 20 projets classés en 5 thématiques : citoyenneté, culture, compétences professionnelles, numérique, mobilité.

Les résultats sont probants puisque 59% des jeunes ayant suivis un parcours à l'E2C décrochent un emploi ou une formation qualifiante.



La fondation EPIC quant à elle a pour objet de sélectionner des ONG et des entreprises luttant contre les inégalités touchant l'enfance et les jeunes adultes à travers le monde, avec une attention particulière à l'accès à la santé, à l'éducation et au premier emploi. La méthodologie de sélection s'appuie sur plusieurs étapes de due diligence, avec un réseau d'experts internes et de partenaires, ainsi que sur des analyses terrains afin d'avoir une vision complète de la gestion, de la gouvernance, du leadership et des impacts sociaux réels.

A travers ce fonds de dotation, Promepar AM a choisi de flécher ses dons vers l'association Sport dans la Ville, qui cherche à promouvoir l'intégration sociale et professionnelle des jeunes issus des quartiers défavorisés, à travers la pratique sportive. Depuis 20 ans, Sport dans la Ville a accueilli plus de 5 600 jeunes dans plus de 40 centres sportifs ; 1 305 jeunes issus de Sport dans la Ville ont été accompagnés au sein du programme Job dans la Ville et 82% d'entre eux ont accédé à une formation ou à une activité en entreprise.

Par ce partage, Bred Selection ISR participe aux objectifs du développement durable 4 et 5

ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir l'apprentissage

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes

LEXIQUE

DEVELOPPEMENT DURABLE

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Ce concept intègre les 3 dimensions Economiques, sociales et environnementales

DEVOIR DE VIGILANCE

Adoptée le 27 mars 2017, la loi relative au devoir de vigilance impose à certaines entreprises de prendre des mesures pour **prévenir les atteintes graves** envers les **droits humains, les libertés fondamentales, la santé, la sécurité et l'environnement**. Cela s'étend non seulement aux groupes mais à leurs filiales et partenaires commerciaux (sous-traitants et fournisseurs). Cette loi concerne essentiellement les entreprises de plus de 5 000 salariés (filiales incluses) dont le siège est en France et celles de plus de 10 000 salariés (filiales incluses) dont le siège est à l'étranger. Aucune sanction n'est prévue par le texte de loi mais la responsabilité civile des entreprises peut être engagée.

EMPREINTE CARBONE

Scope 1 : ensemble des émissions **directes** générées par le processus de production de l'entreprise. Couvre les émissions directes de GES émanant de sources qui appartiennent à l'entreprise ou à celles contrôlées par elle.

Scope 2 : ensemble des émissions **indirectes** de GES induites par l'achat ou la consommation d'électricité, de vapeur ou de chaleur nécessaire au processus de production de l'entreprise

Scope 3 : ensemble de toutes les **autres émissions indirectes**, en amont et en aval de la chaîne de valeur, résultant des activités de l'entreprise, mais qui proviennent de sources appartenant à une autre entreprise. Il prend en compte les émissions de GES de toute la chaîne de production, aussi bien celles provoquées en amont de la chaîne par l'utilisation de matières premières, combustibles ou autres facteurs d'émissions des fournisseurs, que celles provoquées en aval par l'utilisation des produits et services commercialisés par l'entreprise

ESG

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance sont les 3 **pilliers** de l'analyse extra-financière de l'ISR. Ils permettent d'évaluer l'exercice de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

GOVERNANCE

Ensemble des règles (statuts et règlement, répartition des droits et obligations) qui régissent la manière dont une entreprise est organisée, administrée et contrôlée.

OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les ODD font suite aux Objectifs Du Millénaire. Rédigés en 2015, ils visent à éradiquer, d'ici à 2030, la **pauvreté, protéger la planète, assurer la paix et la prospérité de tous** à travers 17 objectifs qui sont : pas de pauvreté - faim « zéro » - bonne santé et bien-être - éducation de qualité - égalité entre les sexes - eau propre et assainissement - énergie propre et d'un coût abordable - travail décent et croissance économique - industrie, innovation et infrastructure - réduction des inégalités - villes et communautés durables - consommation et production responsables - lutte contre les changements climatiques - préserver la vie aquatique - préserver la vie terrestre - promouvoir paix, justice et institutions efficaces – renforcer et promouvoir la coopération.

PRI – PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Cette initiative lancée en **2006** est un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans leur gestion d'actif et à promouvoir l'ISR.

RSE

La Responsabilité Sociale des Entreprises correspond à l'application des principes du **développement durable** au sein de l'entreprise. C'est l'intégration, en sus des critères économiques usuels, des enjeux environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance à leurs activités et à leurs relations avec l'ensemble de leurs parties prenantes.

TRANSITION ENERGETIQUE

La stratégie de transition énergétique d'une entreprise met en avant sa capacité à **adapter son modèle** économique et à gérer les risques et opportunités de son secteur d'activité afin d'évoluer vers une économie bas carbone.

UN GLOBAL COMPACT

Le pacte mondial des Nations Unies ou Global Compact, rédigé en 2000 est un engagement volontaire pour les entreprises, associations et ONG à respecter 10 principes concernant les **droits de l'homme, le droit du travail, le respect de l'environnement et la lutte anti-corruption.**

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme
- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- Contribuer à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
- Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Disclaimer

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées à titre purement indicatif et ne sauraient donc être considérées comme un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Les points de vue et stratégies décrits peuvent ne pas être adéquats pour tous les investisseurs. Les équipes de Promepar Asset Management sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

Promepar Asset Management

*Titulaire de l'agrément N°GP 92-17 –
Tour Franklin –Paris La Défense Cedex
01 40 90 28 60
www.promepar.fr*